

■ **Fondation complémentaire de prévoyance Darier, Hentsch & Cie**, à Genève (FOSC du 02.02.1999, p. 0750). Les pouvoirs de Kern Thierry, jusqu'ici membre du conseil sont radiés. Ledermann Serge, de Gimel, à Tannay, membre du conseil, signe collectivement à deux.
Journal no 1740 du 10.02.2003
(00863400 / CH-660.0.772.984-6)